

2/ Comment mettre en place la démarche dans mon AMAP ?

Pour mettre en place la démarche dans votre AMAP, suivez les étapes suivantes.

Lorsque vous avez accompli une étape, vous pouvez cocher la case qui se trouve à côté.



ETAPE 1. Discutez de votre intérêt pour la démarche avec d'autres personnes de l'AMAP, paysan-ne-s comme amapien-ne-s, afin que la décision de vous lancer soit collective !

ETAPE 2. Ensuite, en essayant au maximum de concilier les envies de chacun, choisissez parmi les 5 fiches thématiques celle que vous aimeriez utiliser.

ETAPE 3. Définissez une date à laquelle vous pourriez réunir paysan-ne-s et amapien-ne-s pour utiliser la fiche. Cela peut être après une livraison, lors d'une visite de ferme, d'une AG, d'un CA, d'un événement, etc. Il est recommandé d'avoir au minimum 6 personnes !

ETAPE 4. Choisissez si vous souhaitez inviter un-e paysan-ne et un-e amapien-ne ressource, c'est-à-dire des personnes d'une autre AMAP, à être présent-e-s. Nous vous y encourageons fortement car c'est l'occasion d'avoir un regard extérieur sur la thématique abordée et d'échanger sur vos pratiques, avec probablement de bonnes idées à la clé !
Pour cela, contactez la FAMAPP.

ETAPE 5. Prenez soin de communiquer les semaines précédant la réunion ! Vous pouvez interpellier individuellement les amapien-ne-s et paysan-ne-s, faire une animation (voir partie 6 du kit), imprimer la fiche « L'amélioration des pratiques en Picardie » et l'afficher sur le lieu de livraison, envoyer un mail à l'ensemble de l'AMAP, créer un sondage en ligne, etc.

ETAPE 6. Pour le jour J, imprimez les fiches thématiques en nombre suffisant et prévoyez des stylos. Il est sympathique de lier le rendez-vous « amélioration des pratiques » à un temps plus convivial : vous pouvez par exemple prévoir des boissons pour la réunion, faire un pot de clôture, ou encore proposer un repas partagé qui suivra la séance.

ETAPE 7. Une fois la fiche terminée, retournez par la poste ou par mail à la FAMAPP la partie « faire le point » remplie. Cela permettra de travailler ensemble sur des réponses adaptées à vos besoins et d'échanger sur les bonnes pratiques existantes au sein du réseau des AMAP de Picardie.

Et après ? Bien que la démarche soit scindée en plusieurs thématiques, l'objectif à long terme est de **réaliser au fur et à mesure l'ensemble des fiches**, afin d'avoir une vision globale de votre AMAP. Vous pouvez donc d'ores et déjà réfléchir au rythme auquel vous souhaitez avancer, et quel est le prochain rendez-vous que vous pourriez vous fixer pour utiliser une autre fiche. Pour vous aider à avancer dans ce processus, vous disposez d'une fiche de suivi global à remplir au fur et à mesure de vos avancées. Elle vous permet également de faire le point par rapport aux idées/projets liés à chaque fiche : six mois plus tard, cela a-t-il avancé ? Où en est l'AMAP ?

3 / Comment utiliser les fiches thématiques ?

Pour utiliser l'une des fiches, il vous suffit de rassembler autour d'une table des amapien-ne-s et des paysan-ne-s de votre AMAP et de suivre les étapes suivantes.



ETAPE 1. En fonction du nombre de participant-e-s, restez ou non en un seul grand groupe. Si vous êtes plus de 10, nous vous conseillons de vous diviser en petits groupes de 6 personnes environ.

ETAPE 2. Dans chaque groupe, désignez un-e secrétaire, un-e animateur-trice et un-e maître du temps. Distribuez à ces trois personnes les feuilles de route qui correspondent à leur rôle, afin qu'elles prennent connaissance de leurs objectifs.

ETAPE 3. Vous trouverez en étape 3 un extrait de la charte des AMAP lié au thème abordé. Ce texte est lu par l'animateur-trice du groupe et permet ensuite aux participant-e-s d'analyser la manière dont fonctionne leur partenariat.

Etape 4. Le temps de discussion débute par une évaluation colorée. Il s'agit de définir ensemble, à l'aide du texte de la charte des AMAP qui vient d'être lu, où vous pensez que votre partenariat se situe par rapport au thème abordé.

Etape 5. Il vous est ensuite proposé une série de questions pour vous aider à y voir plus clair. Les questions sont posées à l'oral par l'animateur-trice et s'adressent à la fois aux paysan-ne-s et aux amapien-ne-s : il est important qu'à chaque question, chacun-e exprime son point de vue. Cette liste de questions est un support destiné à alimenter vos discussions : vous pouvez donc passer les questions que vous avez déjà abordé, et si le temps manque, choisir quelques questions prioritaires.

Etape 6. A la fin du temps de discussion, vous êtes de nouveau amenés à choisir ensemble quelle couleur correspond le plus à votre partenariat. Votre choix est-il toujours le même ?

Etape 7. L'étape 7 est très importante car elle permet à l'ensemble des participant-e-s de synthétiser et de concrétiser le temps de réflexion précédent. Il s'agit tout d'abord de rendre compte des bonnes pratiques identifiées : y-a-t-il des points sur lesquels l'AMAP se débrouille bien ? Quels aspects positifs avez-vous relevé ? Avez-vous mis en place des choses qui fonctionnent, des solutions qui marchent ?

Ensuite, vous pouvez évoquer les difficultés que vous rencontrez par rapport au thème abordé : quels sont les points où vous pensez être moins à l'aise ? Y-a-t-il des choses qui vous empêchent d'avancer, des aspects qui vous posent problème et qu'il faudrait améliorer ? Vous êtes également invité-e-s à exprimer vos besoins vis-à-vis du réseau. Par rapport aux écueils que vous avez identifiés, pensez-vous que le réseau pourrait vous aider d'une quelconque manière ?

La dernière partie vous invite à réfléchir aux possibilités d'amélioration de votre partenariat vis-à-vis de l'ensemble des discussions que vous avez eu. Ont-elles fait émerger des idées, des envies, des projets ? Dans quelle direction voulez-vous aller ? Avez-vous pensé à de nouvelles manières de fonctionner ? Comment voulez-vous faire évoluer vos pratiques ?

Enfin, il vous est demandé vos impressions vis-à-vis de la fiche : cet outil est en perpétuelle évolution et à partir de vos remarques, il pourra être retravaillé et amélioré pour correspondre au maximum à la réalité des partenariats en AMAP !



4/ Les personnes ressources

Que dit la charte ?

Vous pouvez choisir de faire de l'utilisation d'une fiche un temps de réflexion interne à l'AMAP, mais nous vous recommandons d'inviter un-e amapien-ne et un-e paysan-ne d'une autre AMAP, présentes en tant que personne ressource. Ils apporteront un regard extérieur sur la thématique que vous abordez, et pourront alimenter les échanges avec leur propre expérience. Cela vous permettra d'affiner la réflexion sur votre AMAP, et de découvrir les problématiques propres à une autre AMAP, les points communs, les différences, les projets, les difficultés, etc. L'objectif est d'enrichir les échanges et de créer du lien pour avancer ensemble dans la démarche !



La posture de l'invité-e

Vous êtes invité-e dans une AMAP qui utilise une fiche thématique ? Vous ne savez pas comment cela va se passer, ce que vous devez faire ?

Tout d'abord, il faut bien avoir à l'esprit que vous n'y allez pas en tant que juge, ni comme conseiller. Votre rôle est surtout d'apporter un regard extérieur et d'échanger avec les personnes présentes, aussi bien sur les points à faire évoluer que sur les pratiques intéressantes mises en place dans l'AMAP. Il est important que vous soyez à l'écoute et que vous respectiez les pratiques et les choix de l'AMAP dans laquelle vous vous trouvez. Vous pouvez bien entendu poser des questions pour mieux comprendre son fonctionnement, et alimenter les échanges en évoquant vos propres pratiques !

En tout cas, gardez à l'esprit que si vous êtes là, c'est parce que l'AMAP souhaite pouvoir échanger avec ses voisins. Les personnes présentes vous solliciteront donc certainement durant le temps de discussion, ou au moment de faire le point.



Ca m'intéresse d'être personne ressource pour d'autres AMAP

Vous n'êtes pas obligé-e d'avoir déjà entamé la démarche dans votre propre AMAP pour devenir amapien-ne ou paysan-ne ressource. Si ça vous intéresse de rencontrer d'autres AMAP, de découvrir leur fonctionnement, de participer à des temps d'échanges entre AMAP, n'hésitez pas !

Vous pouvez appeler la FAMAPP et demander à être inscrit sur l'annuaire des amapien-ne-s et paysan-ne-s ressources. Vous pourrez également choisir à quel rythme vous souhaitez être sollicité-e pour cela : une fois par an ? Moins, ou d'avantage ? C'est comme vous préférez !

5/ Des idées d'animation

Avant le jour J

Avant d'utiliser les fiches thématiques, il va falloir informer le plus grand nombre de l'inscription de l'AMAP dans cette démarche. D'une part pour que l'ensemble de l'AMAP ait connaissance de l'existence du kit d'amélioration des pratiques et d'autre part, pour inciter les personnes à être au rendez-vous lorsque vous utiliserez la fiche. Pour cela, nous vous proposons un exemple d'animation simple à mettre en œuvre lors d'une livraison précédant la date prévue, et dont le contenu varie selon le thème choisi.

Le matériel : un grand poster vierge, des post-it, un marqueur, des stylos.

Le déroulé : Sur le poster est écrit au marqueur « Notre AMAP se lance dans l'amélioration de ses pratiques ! Le (*date*), (*heure*) à (*lieu*), sur le thème de (*thème choisi*). En dessous, une question est écrite, différente selon la thématique choisie. Le poster est affiché durant une livraison, et tous les amapien-ne-s et paysan-ne-s sont invité-e-s à exprimer leur ressenti vis-à-vis de la question sur un post-it, puis à coller celui-ci sur le poster. (Les post-it sont anonymes !)

Voici des exemples de questions, selon la thématique choisie :

Fiche A : Est-ce que vous pensez que tout le monde s'implique dans l'AMAP ? Pourquoi ?

Fiche B : Est-ce que vous trouvez l'AMAP conviviale ? Pourquoi ?

Fiche C : La communication dans l'AMAP, c'est comment ?

Fiche D : Est-ce que votre AMAP est liée au territoire ? Comment ?

Fiche E : Est-ce que vous pensez que votre partenariat est économiquement viable ? Pourquoi ?

La fiche n°2 « l'amélioration des pratiques en Picardie » peut être imprimée et affichée à côté du poster, afin que chacun-e puisse prendre connaissance des enjeux de cette démarche. L'objectif est bien entendu d'interpeller les personnes et de leur donner envie d'être présentes lorsque vous approfondirez la thématique autour d'une fiche !

Après le jour J

Après l'utilisation de la fiche, il est intéressant de faire un retour auprès de l'ensemble des amapien-ne-s et paysan-ne-s de votre AMAP. Pour cela, vous pouvez par exemple afficher durant une livraison votre exemplaire rempli de « faire le point », et inciter chacun-e à en prendre connaissance et à réagir par rapport à cela !

Si les perspectives d'évolution que vous avez dégagées le nécessitent, vous pouvez afficher durant une livraison la partie d'objectifs d'amélioration remplie, et inviter chacun-e à s'inscrire sur l'un des projets qui l'intéresse, pour participer à la mise en place de celui-ci.



6/ Foire Aux Questions

- Une ou plusieurs AMAP autres que la notre sont présentes, que faire ?

Vous avez choisi de profiter d'un événement déjà existant pour utiliser une fiche, et d'autres AMAP sont présentes ? Vous pouvez tout à fait mélanger les amapien-ne-s et paysan-ne-s de deux AMAP différentes au sein de chaque groupe, seulement pour la partie les bonnes questions à se poser. Attention donc : il faut deux secrétaires qui prennent des notes pour leur propre AMAP, et le temps de regroupement final pour remplir « faire le point » devra se faire séparément pour chaque AMAP, il n'est pas partagé.

- SOS, il n'y a pas, ou pas assez, de paysan-ne-s !

S'il est évidemment préférable qu'au moins un ou une paysan-ne de l'AMAP soit présent-e, il est possible que vous n'atteigniez pas cet objectif. Dans ce cas, pas de panique : les fiches ont été conçues pour que tout le monde, amapien-ne-s comme paysan-ne-s, puisse participer. Vous pourrez donc répondre aux questions portant sur les paysan-ne-s avec votre regard d'amapien-ne-s.

Il est également possible qu'un-e ou plusieurs paysan-ne-s soient présent-e-s, mais pas assez pour qu'il y en ait un-e par groupe. Les groupes uniquement composés d'amapien-ne-s n'auront certes pas le point de vue d'un-e paysan-ne par rapport aux questions posées, mais pourront malgré tout donner leur avis, même lorsque les questions portent sur les paysan-ne-s. De plus, le temps de rassemblement collectif autour de la partie faire le point permettra aux amapien-ne-s qui n'avaient pas de paysan-ne-s dans leur groupe d'avoir connaissance de ce que ceux-ci ont exprimé dans leur propre groupe.

- Tout ça nous intéresse, mais nous ne trouvons pas de moment pour utiliser une fiche...

Si vous voulez utiliser l'une des fiches mais que vous ne trouvez pas le moyen de regrouper les membres de l'AMAP en dehors des livraisons hebdomadaires, faute de lieu ou de temps, vous pouvez proposer d'utiliser la fiche thématique durant une livraison.

L'organisation en amont de la réunion est alors la même : vous devrez décider d'une date, d'un horaire de début, et communiquer afin d'amener les amapien-ne-s et paysan-ne-s à y participer. Le déroulé de la séance est également le même, il vous faudra seulement prévoir un espace à part de la livraison : une table à l'écart, une pièce adjacente, etc.